



Rim Akrache
Psychologue clinicienne
Doctorante-chercheuse
en psychopathologie

© DR

L'ALCOOLISME AU MAROC : LES DÉFIS D'UN ACCOMPAGNEMENT EN MUTATION

UN FLÉAU SILENCIEUX, AU CROISEMENT DES INTERDITS ET DE L'INDIFFÉRENCE

Au Maroc, l'alcoolisme reste un domaine marginalisé des politiques de santé publique. Invisibilisé par l'interdit religieux, stigmatisé socialement et ignoré institutionnellement, il continue de se développer dans l'ombre. Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le nombre de personnes souffrant de dépendance alcoolique est estimé à 350 000, soit 1,4 % de la population de plus de 15 ans, tandis que 2 % des Marocain(e)s seraient concerné(es) par un usage abusif d'alcool.

Ces chiffres sont très probablement sous-estimés, en raison du tabou qui entoure l'alcool, de la stigmatisation des addictions et de l'absence d'enquêtes épidémiologiques exhaustives.

Dans ce contexte, la prise en charge des personnes alcooliques est piégée dans un système à double face : l'alcool est produit et vendu, tout en étant condamné moralement et interdit à la vente aux marocain-es musulman-es selon un cadre juridique hérité du protectorat français. Ce paradoxe alimente ce que la géographe Marie Bonte nomme dans son article¹, *Éthiques et pratiques éthyliques en milieu urbain marocain*, une « morale de la visibilité », où boire devient acceptable à condition de rester discret, invisible, voire clandestin.

Marie Bonte décrit comment la consommation d'alcool se déroule souvent en secret dans des lieux discrets comme les boîtes de nuit ou les bars dont les façades ne laissent pas deviner la nature des activités intérieures, ou lorsqu'elle est soustraite du regard.

Ce silence collectif se répercute aussi dans les espaces de soin. La honte, la peur de la stigmatisation ou encore le manque de structures dédiées renforcent la tendance à taire les symptômes ou à les dissimuler sous d'autres plaintes. De leur côté, les professionnel·le·s de santé mentale doivent composer avec des moyens limités.

UNE STRATÉGIE SANS ANCRAGE, PORTÉE PAR DES PROFESSIONNEL·LE·S EN RÉSISTANCE

Depuis les années 2010, plusieurs plans nationaux (2012–2016, puis 2018–2022) ont tenté d'intégrer la prévention et la prise en charge des addictions dans une stratégie de santé mentale plus large. La fermeture en 2015 du mausolée de Bouya Omar, à 50 kilomètres à l'est de Marrakech, où des centaines de personnes souffrant de troubles mentaux étaient enfermées dans des conditions inhumaines, a marqué un tournant symbolique. Pour la première fois, l'État prenait position contre les pratiques archaïques et affirmait un engagement vers une psychiatrie plus digne. Ces évolutions témoignent d'un tournant politique important, mais encore trop timidement incarné dans les réalités du terrain.

Mais cette dynamique s'est heurtée à la réalité d'un système sous-financé. En matière d'addictologie, les textes sont restés largement théoriques. Aujourd'hui, seules 18 structures spécialisées existent pour tout le territoire marocain, un chiffre dérisoire face à l'ampleur des besoins.

En dépit de cette carence institutionnelle, des initiatives locales, principalement dans les grandes villes, ont vu le jour : des groupes de parole dans certains hôpitaux et cliniques, des accompagnements individuels, des suivis psychiatriques, et même des

formations autofinancées en addictologie à l'initiative de psychiatres, de psychologues ou d'associations. Ces pratiques ne relèvent pas d'une politique nationale coordonnée, mais bien d'une résistance professionnelle face à l'indifférence des pouvoirs publics.

Par ailleurs, face à l'insuffisance criante de personnel spécialisé, le ministère de la Santé a noué des partenariats public-privé pour permettre à des addictologues, psychiatres et psychologues de travailler bénévolement dans des centres publics de santé mentale et d'addictologie, notamment dans la région de Casablanca. Ces interventions, bien que précieuses, restent ponctuelles et dépendent de l'engagement individuel des soignantes et soignants, alors que la demande ne cesse de croître.

2025 : UNE RÉFORME QUI MARGINALISE ENCORE LES PSYCHOLOGUES CLINIENS

En 2025, le ministère de la Santé a annoncé un nouveau plan ambitieux pour renforcer les ressources humaines en santé mentale, avec la création de 123 postes : 34 pour les psychiatres et 89 pour les infirmiers spécialisés. Pourtant, les psychologues cliniciens, acteurs clés dans les soins de première ligne, ne sont même pas mentionnés dans ce dispositif. Une omission lourde de sens, qui témoigne d'une vision encore exclusivement médicalisée des soins psychiques.

Cette invisibilisation a suscité une vive réaction de la part des psychologues clinicien·ne·s qui se mobilisent aujourd'hui sur les réseaux sociaux, dans les médias et dans les sphères professionnelles pour exiger une reconnaissance légale de leur métier et une intégration effective dans le système de santé.

Leur plaidoyer vise à faire évoluer les représentations dominantes de la santé mentale au Maroc, en défendant une approche plurielle et éthique ainsi qu'un système de santé inclusif et respectueux de la diversité des approches thérapeutiques et des besoins des populations.

Bibliographie

- Bonte, M. (2011). Éthiques et pratiques éthyliques en milieu urbain marocain. *Confluences Méditerranée*, (78), 145-156. Éditions L'Harmattan. DOI: 10.3917/come.078.0145.